

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 Mars 2017

**Commune de
PAULHAN**

N° 2017/03/06

Date de la convocation	21 / 03 / 2017
	Votes : 26
Présents : 25	Pour : 26
Absents : 1	Contre : 0
Représentés : 1	Abstention : 0

L'an deux mille dix sept et le trente Mars,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BORGNAT Géraldine, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etait Absent : Mr BALLESTER Christian.

Procuration : - Mme WEHRMEIJER Patricia à Mr ALEIX Bertrand

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2016 – Budget Assainissement

En application de l'instruction comptable M14, il appartient au Conseil Municipal de décider de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice écoulé, par une délibération spécifique.

Il est exposé en outre que conformément aux règles comptables en vigueur, un excédent de fonctionnement du Compte Administratif doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au titre de l'exercice écoulé.

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170330-2017-03-06-DE
Date de télétransmission : 03/04/2017
Date de réception préfecture : 03/04/2017

Les résultats constatés sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Un excédent en section exploitation de : **102 780,81€**

SECTION D'INVESTISSEMENT Un excédent d'investissement de **120 302,78€**

En outre, la section d'investissement laisse apparaître les restes à réaliser suivants :

① Dépenses d'investissement : **39 417€**

② Recettes d'investissement : Néant

Le résultat des restes à réaliser est déficitaire pour 39 417€.

Le résultat de la section d'investissement (résultats cumulés plus restes à réaliser) est donc excédentaire pour 80 885,78€.

Il est proposé de procéder aux reports des résultats excédentaires de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2016 comme suit :

Type d'affectation	Montant
<i>Section de fonctionnement</i>	
Report excédent antérieur (article 002)	102 780,81€
Réserve investissement article 1068	néant
<i>Section d'investissement</i>	
Report excédent d'investissement (article 001)	120 302,78€

Où l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de procéder aux reports des excédents cumulés des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2016, selon les montants et modalités indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170330-2017-03-06-DE
Date de télétransmission : 03/04/2017
Date de réception préfecture : 03/04/2017